

**Vous avez observé un lynx, un loup, ou des indices de leur présence.
CONTACTEZ VOTRE CORRESPONDANT RÉSEAU**

Département de la Savoie (73)

ZPP ou secteurs	PILOTES LOCAUX	COURRIEL
ZPP Aravis	<i>Non défini</i>	sd73@ofb.gouv.fr
Bauges	Richard Cousin (PNR Bauges)	r.cousin@parcdesbauges.com
ZPP Beaufortain	Frédéric Fraud (OFB SD73)	frederic.giraud@ofb.gouv.fr
ZPP Haute Tarentaise	<i>Non défini</i>	sd73@ofb.gouv.fr
ZPP Bellecôte	Thierry Arsac (PN Vanoise)	thierry.arsac@vanoise-parcnational.fr
ZPP Encombres (3 vallées)	Nicolas Gomez (PN Vanoise)	nicolas.gomez@vanoise-parcnational.fr
ZPP Haute Maurienne Maurienne	Laurent Perier-Muzet (PN Vanoise)	laurent.periermuzet@vanoise-parcnational.fr
ZPP Galibier-Thabor	Marc Tronel (OFB SD73)	marc.tronel@ofb.gouv.fr
ZPP Laurière	Jean-Baptiste Malinverno (ONF)	jean-baptiste.malinverno@onf.fr
Chartreuse	<i>Non défini – Jérôme Bailly</i>	jerome.bailly@parc-chartreuse.net
ZPP Arvan ZPP Bellecombe Nord	Jean-Pierre Henry (ONF)	jean-pierre.henry@onf.fr

En cas d'absence ou de non réponse de votre correspondant "local", contactez un agent du service départemental de l'OFB même si ce dernier est éloigné du lieu de découverte de votre indice. Cette personne analysera votre témoignage.

**Service départemental de l'OFB
en Savoie**

tél : 04 79 36 28 71

courriel : sd73@ofb.gouv.fr



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Coordination départementale

**Direction Départementale des Territoires
de la Savoie**

Soria JABOUILLE -- 04 79 71 73 11

courriels : soria.jabouille@savoie.gouv.fr
ddt-seef-fc@savoie.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Promeneurs
Agriculteurs
Naturalistes
Chasseurs
Automobilistes
Forestiers**

Vous avez observé un lynx,
un loup, ou des indices de
leur présence.

**CONTACTEZ LES
CORRESPONDANTS DU RÉSEAU**

Vos observations sont précieuses pour
suivre l'évolution de la présence de ces
espèces.



Les **correspondants du Réseau Grands Carnivores Loup-Lynx** ont suivi une formation pour identifier les indices de présence du loup et du lynx. Ils recueillent vos observations sur des formulaires adaptés et les transmettent au coordinateur local appelé "pilote".

Ils peuvent vous apporter également toutes informations sur ces espèces.

Le réseau est aujourd'hui **implanté dans près de 43 départements** répartis principalement dans les Massifs alpin, jurassien, vosgien, central et pyrénéen.

Les données collectées sont analysées par l'**Office Français de la Biodiversité** et rapportées dans les bulletins d'information du réseau disponibles à l'adresse précisée en fin de ce document.

**Vous observez un loup, un lynx,
Vous découvrez un indice de leur présence,**

**CONTACTEZ UN CORRESPONDANT DU
RÉSEAU**

LOUP

Observations visuelles

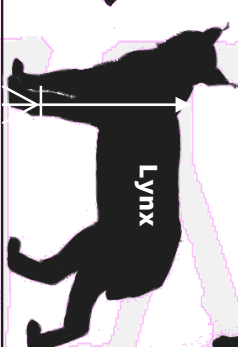
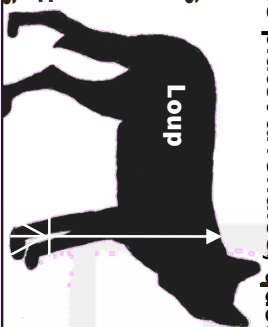
Hauteur au garrot 60 à 80 cm
Allure haut sur pattes

Pelage gris à roux, zones sombres sur le dos, flancs et dessous plus clairs, joues blanches

Poids 20 à 40 kg

Tête large, oreilles courtes plutôt arrondies, queue touffue de 30 à 45 cm, noire à l'extrémité

Des confusions
sont
régulièrement
enregistrées
entre le loup et
certaines races
de
chiens.



Des confusions
sont
régulièrement
enregistrées
entre le lynx et les
chats
domestiques ou
forestiers.

Hauteur au garrot 50 à 70 cm
Allure haut sur pattes, pattes larges

Pelage roux en été, plus sombre en hiver, plus ou moins tacheté de noir

Poids 17 à 30 kg

Queue courte (25 cm) avec manchon noir, pinceaux de poils sur les oreilles

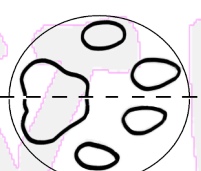
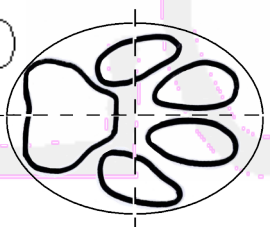
LYNX

Empreintes et pistes

Forme ovale L : 8 à 12 cm
l : 7 à 11 cm, symétrique

Empreinte difficile à distinguer du chien

Alignement de la piste
sur au moins 100 m



Forme ronde 7 à 9 cm de diamètre
asymétrique

Semblable aux empreintes de
chats, mais 3x plus grosses

Souvent confondues avec les
empreintes de chien



Piste type "chien", non alignée

Cadavres et restes de proies

Le lynx et le loup sont des espèces protégées. Leurs dépouilles ne

peuvent être manipulées que par des personnes habilitées.

Le cadavre sera acheminé vers le laboratoire vétérinaire départemental où il sera autopsié.

Proies potentielles : ongulés sauvages et domestiques

Lors de la découverte de restes de proies, un diagnostic précis ne peut être réalisé que par un correspondant du réseau (traces de morsures, consommation, etc.).

Attention, d'autres indices peuvent être présents sur le lieu de l'observation !
(empreintes, excréments, poils, etc.)